

VOIRIE

Installation d'une nacelle pour remaniage de la toiture rue St Pry du 19 au 30 avril 2021

Afin de faciliter l'installation d'une nacelle pour remaniage de la toiture et réfection des chéneaux et gouttières de la toiture de la rue St Pry du 19 au 30 avril 2021, la circulation sera restreinte, il sera interdit de stationner le long et aux abords du chantier. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Consequences: Limitation de vitesse
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier
Circulation restreinte

Lieux concernés: La Chapelle Espace Culturel

